



Enjeux , déroulement et conditions de passage examens

Formation permis Be

Enjeux

Nous savons tous que de nos jours, le permis de conduire est un sésame très important pour chacun. Il sert les loisirs mais aussi souvent pour le travail. Le permis remorque BE fait partie des permis de conduire les plus convoités par les professionnels, mais de plus en plus les loisirs tel que les chevaux par exemple !

Déroulement de la formation

Votre formation théorique :

L'apprentissage du code de la route est souvent perçu comme une corvée ! Pourtant le code c'est la base, votre conduite en découlera.

Les tests sont effectués en salle sur télévision et par internet avec :

- Des tests individuels en salle tous les jours aux heures d'ouverture des agences, chaque test comprend 40 questions auto-corrigées.
- Des tests en cours collectifs corrigés par un enseignant : durée 45 minutes.
- La possibilité de participer à un stage code pendant les vacances scolaires.
- Des tests de code sur le site internet de l'auto-école avec un suivi personnalisé.

A l'inscription vous disposerez d'un kit pédagogique ou le livre de code vous sera fourni ainsi que d'autres outils pour une bonne formation.

Attention, les personnes titulaires d'un permis depuis moins de 5 ans n'auront pas d'examen théorique à préparer et pourront passer à la pratique dès le départ.

Votre formation pratique :

Concernant la pratique de la formation BE, vous aurez environ 15h de formation avant de passer l'examen.

Dans un premier temps, le moniteur vous expliquera les différentes compétences indispensables pour la conduite d'un véhicule affecté au transport de marchandises.

Ensuite, la formation se réalisera sur notre piste privée afin d'aborder les compétences nécessaires à l'évaluation hors circulation. Une fois le candidat apte à partir en circulation, celui-ci se verra conduire avec la remorque sur des itinéraires variés.

Conditions de passage des examens

L'examen théorique :

- L'examen est organisé par des organismes privés agréés par L'État.
- Le candidat est soumis à 40 questions et répond sur tablette individuelle.
- Certaines questions sont sous forme de vidéo ce qui demande d'être attentif comme en situation de conduite.

- Le résultat : il faut au minimum 35 bonnes réponses (soit 5 fautes maximum) pour réussir l'examen du code. Le résultat vous est transmis par mail et communiqué sur notre site internet.
- Vous pourrez vous présenter à l'examen pratique 48 h après.
- Le code est valable 5 ans et permet de se présenter 5 fois à l'épreuve pratique

L'examen pratique :

Le jour J, un enseignant de la conduite et de la sécurité routière d'une autorisation d'enseigner en cours de validité vous accompagnera à votre épreuve d'examen du permis. L'examen comprend une épreuve hors circulation et une épreuve en circulation. La durée est de 60 minutes. L'inspecteur commence à chaque fois par vérifier votre identité.

L'examen hors circulation est composé de plusieurs exercices :

- Un test sur les vérifications courantes de sécurité
- L'attelage et le dételage d'un ensemble
- Une interrogation orale pour vérifier vos connaissances des règles de sécurité
- Un exercice de maniabilité pour s'assurer de votre aptitude à réaliser une manœuvre en marche arrière en décrivant une courbe

Pour être admis à l'épreuve hors circulation, vous devez obtenir un minimum de 18 points sous réserve de ne pas posséder de note éliminatoire et avoir obtenu un résultat favorable à l'exercice de maniabilité. Vous conservez le bénéfice de cette épreuve HC pendant 3 ans à partir de la date de réussite, sous réserve de la validité de l'épreuve théorique.

L'examen en circulation se réalise lorsque l'examen hors circulation est validé et se déroulera en et hors agglomération

. Cette épreuve permet d'évaluer les points suivants :

- Savoir s'installer et assurer la sécurité à bord
- Connaître et utiliser les commandes
- Prendre l'information, analyser les situations et s'y adapter
- Adapter son allure aux circonstances
- Appliquer la réglementation du code de la route
- Communiquer avec les autres usagers
- Partager la chaussée
- Maintenir les espaces de sécurité
- Etre autonome dans la réalisation du projet
- Avoir une conduite économique et respectueuse
- Etre courtois

Pour être reçu à l'épreuve, vous devez obtenir un minimum de 17 points et ne pas commettre d'erreur éliminatoire.